

FICHE D'ÉCART

Fiche n°

1

Réponse de l'exploitant attendue avant le 23 octobre 2014

Exploitant : LAFARGE GRANULATS FRANCE Date de l'inspection : 30 septembre 2014
 Site inspecté : Orange (84100), lieux-dits " Le Lampoudier " et " Maubuisson Est ".

INSPECTION

Constat de l'Inspecteur :

Le site n'est pas complètement clôturé, il manque un bout au niveau du merlon paysager en cours d'élaboration.

Écart aux dispositions de : l'article 5 de l'arrêté d'autorisation n° 2011248-0007 du 5 septembre 2011

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspecteur

Signature de l'Inspecteur

Représentant de l'exploitant
 Fonction et Signature

Responsable exploitation

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

Le bout de clôture qui manque au niveau des merlon paysager sera réalisé avant fin 2014

EXPLOITANT

Suites susceptibles d'être données

Écart levé Oui Non
 Proposition de mise en demeure Oui Non
 Proposition d'arrêté complémentaire Oui Non

Commentaires :

Ce point sera vérifié lors d'un prochain contrôle.

L'inspection le : 09/12/14

Fiche soldée le : 30/07/15

FICHE D'ÉCART

Fiche n°

1

Réponse de l'exploitant attendue avant le 31 juillet 2015

Exploitant : LAFARGE GRANULATS FRANCE

Date de l'inspection : 2 juillet 2015

Site inspecté : Orange (84100), lieux-dits " Le Lampourdier " et " Maubuisson Est ".

Constat de l'Inspecteur :

L'exploitant ne relève pas les consommations d'eau dans le milieu naturel (forage) hebdomadairement.

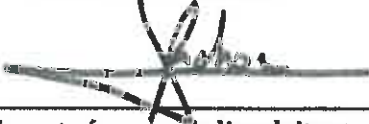
INSPECTION

Écart aux dispositions de : l'article 10.4 de l'arrête d'autorisation n° 2011248-0007 du 5 septembre 2011 autorisant l'exploitation de la carrière.

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement


L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Signature de l'Inspecteur



Représentant de l'exploitant

Fonction et Signature

 Noël MAJIER
 RES Exploitation
 

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

vu les faibles quantités d'eau consommées mensuellement et des réserves d'eau dans les cuves du site. Une demande d'arrête complémentaire vas être transmise très prochainement dans la quelle on vas inclure de passer de Rel-domestique à mensuel

EXPLOITANT

Suites susceptibles d'être données

Écart levé

Oui Non

Proposition de mise en demeure

Oui Non

Proposition d'arrête complémentaire

Oui Non

Commentaires :

Le point pourra être soldé à réception du document.

L'inspection le :

 Fiche soldée le :

DREAL